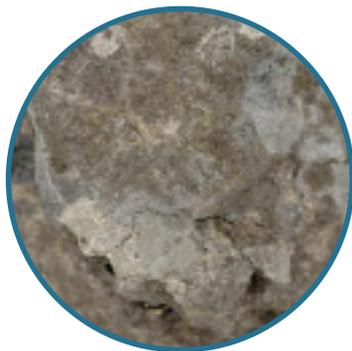


# Rapport d'activité 2017



Réserve Naturelle  
**RAVIN DE VALBOIS**



## Sommaire

Introduction	1
Falaise	2
Pelouse	5
Forêt	12
Ruisseau	16
Prairie	18
Connaissance du patrimoine naturel	19
Insertion locale	22
Réglementation	28
Administratif	29
Echanges réseau gestionnaires	30

**Lien de téléchargement du plan de gestion 2017-2026 :**  
[http://cen-franchemonte.org/fich\\_59521/PG\\_RNN\\_Ravin\\_Valbois\\_2017\\_2026.pdf](http://cen-franchemonte.org/fich_59521/PG_RNN_Ravin_Valbois_2017_2026.pdf)

# Introduction

## Première année du 4<sup>ème</sup> plan de gestion

Le printemps sec et chaud de cette année a favorisé les peuplements invertébrés. Cela faisait longtemps que nous n'avions pas compté autant de papillons. Recontacter *Zygaena fausta*, papillon non revu depuis les années 70 fut un grand moment d'émotion. Les oiseaux furent également à l'honneur avec la seconde année consécutive de nidification réussie du Milan royal (*Milvus milvus*). 2017 est également l'année de la signature d'une convention de partenariat entre le CEN et Philippe de Scey, pour la préservation du patrimoine naturel de la RNN\*, dans le cadre du plan de gestion et dans le respect des droits des propriétaires.

Ce rapport d'activité annuel est présenté conformément à l'organisation du nouveau plan de gestion 2017-2026. Il reprend les 10 objectifs à long terme (OLT) de ce plan et se décline par objectif opérationnel.

\*RNN : Réserve naturelle nationale (tous les sigles sont définis en dernière page).



Falaise et éboulis en fond de ravin © F. Ravenot

Arbre mort et polypores © F. Ravenot



# 1. Assurer la préservation des habitats rupestres et des espèces associés

## 10. Mieux connaître les habitats de falaise

### 10.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

#### • Flore

##### Grassette commune (*Pinguicula vulgaris*)

L'unique station de la RNN, positionnée en pied de falaise ubac, a été contrôlée le 21 juin. Elle compte une centaine de pieds. Quinze autres pieds ont également été notés à proximité, sur une cascade fossile. Ce contrôle est réalisé tous les 3 ans et montre que cette station se maintient.



Grassette commune © F. Ravenot

##### Thésium divariqué (*Thesium divaricatum*)

L'ensemble de la corniche de Chassagne-Saint-Denis a été parcouru le 6 juillet, 43 touffes ont été notées. C'est un chiffre faible par rapport aux autres comptages (tous les 3 ans en moyenne), les dénombrements allant de 22 (2006) à 146 touffes (2007). L'absence de l'espèce est de nouveau constatée sur le Curon et sur les corniches Humbert et Martin. Six touffes avaient été broutées par les chamois qui semble apprécier ce thesium.

##### Stipe penné (*Stipa eriocalis*)

L'unique station de la RNN, installée sur une petite vire de la falaise adret, a été contrôlée le 6 juillet. Le sol nu recouvre 75 % de la station, cela témoigne d'un passage favorable du chamois qui empêche la pelouse de recoloniser la vire. Parmi les plantes, on retrouve 75 % d'*Achnatherum calamagrostis*, 15 % de *Stipa eriocalis* et 10 % d'*Anthyllis montana*. Cela montre une stabilité de la station avec 3 espèces remarquables largement dominantes.



Stipe penné © F. Ravenot

#### • Oiseaux

##### Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

Le 08 mars, la femelle couve sur l'aire des années passées. Trois œufs sont visibles le 27 mars et l'incubation suit son cours le 07 avril. Le 03 mai, le mâle nourrit 3 jeunes âgés d'environ 20-25 jours. A partir du 25 mai, l'aire est vide et les 3 jeunes sont observés volants le 11 juin. Ils occuperont les lieux au moins jusqu'au 30 juin. Depuis le début de la surveillance de l'espèce (1969), c'est la première fois que le faucon pèlerin se reproduit avec succès 4 années consécutives. La productivité est également remarquable avec une moyenne de 3 jeunes à l'envol depuis 2014. Signalons que cette année a été particulièrement favorable à la reproduction de l'espèce sur l'ensemble de l'arc jurassien (Groupe pèlerin Jura, 2017).



Faucon pèlerin (jeune volant) © F. Ravenot

##### Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)

La seule écoute du 15 février n'a pas permis de signaler la présence de l'espèce dans le ravin. Aucun

autre indice n'est également à mentionner.

### Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)

Sans surveillance particulière ces dernières années, ce petit faucon a régulièrement été observé durant la belle saison. Dès la mi-mars, un individu fréquente le fond du ravin. Le 07 avril, un couple est cantonné et la femelle, sur une vire, a débuté la couvaison (ancien nid de grand corbeau en adret) le 27 mai. Un 3ème individu fréquente également le site (immature ou présence d'un second couple plus en aval ?). Le 18 juin, 4 jeunes en phase de perdre leur duvet attendent patiemment le ravitaillement. Un seul jeune occupe encore le nid le 30 juin.



Faucon crécerelle © F. Ravenot

### Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*)

Les premiers individus sont observés sur le site classique de nidification le 16 mars (absent encore le 10 mars). Un troisième oiseau virevolte dans les parages le 07 avril suivant. Le site du fond de ravin est également occupé avec 5 individus le 27 mai. La population estimée à 2-3 couples suite aux observations de la dernière décennie se maintient et ne semble pas en expansion.



Hirondelle de rochers © F. Ravenot

### Grand corbeau (*Corvus corax*)

Sédentaire dans la RNN, le couple est observé dès la mi-janvier. Le 17 mars, un grand corbeau est observé entrant dans une cavité en ubac (site de nidification déjà connu par ailleurs), accompagné d'un autre individu. Ce corvidé est particulièrement loquace le 25 mai, sans garantir pour autant le succès reproducteur de l'espèce cette année.

### Martinet à ventre blanc (*Tachymarptis melba*)

Dès le 07 avril, 4 individus fréquentent le fond de ravin puis de nouveau 4 oiseaux sont revus le 22. En mai et juin, des individus sont vus en chasse (3 le 27 mai dont 1 semble visiter une cavité en adret, 3 le 15 juin et 1 le 30 juin). Le 07 juillet, un groupe de 6 martinets virevoltent dans le ciel de Valbois, nombre d'individus le plus conséquent à ce jour dans la base de données.

Si une seule observation a été notée en 2016, 2017 a montré que ce martinet fréquentait assidument la RNN. Sans doute est-ce due à une pression d'observation plus importante cette année ? Quoi qu'il en soit, sa surveillance doit s'accroître au cours du plan de gestion et tenter de mettre en évidence une nidification prochaine.

### Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)

Une observation est à mentionner le 08 décembre 2017 lors d'une prospection ciblée, en compagnie d'Olivier Izopet, stagiaire à la MFR des Fins. L'espèce reste un hivernant régulier sur la RNN.

## 11. Favoriser le bon état de conservation des habitats de falaise

### 11.1 Limiter la fréquentation sur les corniches de l'adret en canalisant la fréquentation autour du site du Château de Scey

De nombreuses opérations concernant la conservation des habitats rupestres dépendent en grande partie du choix des accès motorisés liés à la valorisation touristique du Château de Scey. Abordé à plusieurs reprises lors des réunions du comité de pilotage les 12 janvier, 23 mars et 09 juin, les travaux d'accès au site médiéval et à la RNN par Scey-Maisières n'ont toujours pas été réalisés.

La suspension par le Département du Doubs de son accompagnement sur le volet insertion a semble-t-il largement retardé l'avancée du dossier. Il a en effet souhaité que la mise en tourisme du site s'intègre



Tour Saint-Denis en phase de consolidation © F. Ravenot

dans l'offre touristique globale de la toute nouvelle communauté de communes Loue Lison (CCLL), en particulier la randonnée pédestre. De ce fait, tous les travaux au château ont été interrompus le 1er avril et n'ont repris que début août. La CCLL a tenu à rappeler qu'avec l'accord de l'ensemble des partenaires dans les délais habituels, elle n'aurait pas suspendu l'opération et les premiers travaux d'ouverture au public auraient démarré... Ce sont surtout les conditions posées par le devenir de la voie verte, sur laquelle se fera l'accès motorisé au futur parking, qui ne sont toujours pas clarifiées.

Le dernier comité de pilotage du 16 novembre a permis cependant d'éclaircir quelque peu la situation. La CCLL envisage plus sereinement le lancement d'un plan quinquennal, soumis à l'approbation de l'ensemble des partenaires, en particulier les financeurs (Etat, Région, Département et Communauté de communes). La réalisation du parking à Scey-Maisières (lieu-dit « Champey »), n'a pas été réalisé cette année comme convenu, mais semble toutefois en bonne voie. Gageons que 2018 soit enfin la bonne année pour canaliser dans de bonnes conditions les visiteurs intéressés par le château et la RNN.

En parallèle de cette situation peu satisfaisante, le CEN a travaillé sur l'itinéraire et la conception du balisage des sentiers (boucles du château et de la RNN) aux côtés d'API 25 (Elodie Ribes). Une rencontre sur le terrain le 16 mars a permis de parcourir ensemble le sentier et de mettre en avant le potentiel d'interprétation du patrimoine naturel. La question concernant l'harmonisation et la cohérence des différentes chartes signalétiques (RNN, Département et Région) reste à définir. La commande des supports de balisage du sentier de la RNN, prévue cette année, a dû être reportée à 2018.

Au cours de l'automne, une proposition de rencontre a été adressée à l'Office de tourisme Loue Lison pour lui exposer la politique d'accueil de la RNN et les enjeux associés en matière de protection des milieux naturels. Faute de disponibilité de l'Office, cette rencontre n'a pu avoir lieu.

## 11.2 Limiter tout dérangement en période de nidification

Cf. 80-2 & 81-2.



Linéaire de falaise depuis le fond du ravin © F. Ravenot



Vue du Ravin de Valbois depuis le Château de Scey © F. Ravenot

## 2. Assurer la préservation des habitats de pelouse et des espèces associés

### 20. Mieux connaître les habitats de pelouse

#### 20.1 Développer les connaissances sur les habitats de pelouse

##### • Inventaire des champignons

318 espèces ont été à ce jour identifiées par les mycologues de la Société d'histoire naturelle du Doubs et de la Fédération mycologique de l'Est. Parmi ceux-ci, 33 espèces sont menacées (17 « vulnérables », 12 « en danger » et 3 « en danger critique »), 28 sont spécifiques des pelouses sèches, 2 des places à feu (voir cliché ci-dessous) et 3 des lisières.



*Peziza proteana* variété *sparassoides* © G. Moyne

##### • Seconde campagne de tentes Malaise sur les pelouses

Le printemps 2016 ayant été très humide, il a été décidé de compléter la campagne 2016 (2 tentes Malaise sur les pelouses de corniche) par une nouvelle tente posée sur la corniche Martin (TM11). Celle-ci a été posée le 13 mars, très tôt en saison du fait d'un printemps particulièrement précoce. Elle n'a fonctionné que jusqu'au 01 août car détériorée par un orage. Il a été décidé de ne pas la remettre en place car l'été 2016 avait connu des conditions météo favorables pour l'inventaire des invertébrés. Une autre tente Malaise a été positionnée en pelouse marneuse (TM13), elle a fonctionné du 13 mars au 05 octobre. L'ensemble des invertébrés a été trié minutieusement avec le concours de Thomas Leroy, étudiant en Master 1. Ont été triés pour une détermination en interne : coléoptères (cf. 30-1),



Tri des invertébrés sous la loupe binoculaire © F. Ravenot

diptères (bombylides, syrphes – cf. 21-8), mécoptères, papillons de jour, plécoptères, punaises (cf 60-2), orthoptères. Ont été triés puis confiés à des spécialistes : arachnides, cicadelles, collembolés, diptères (asilides, conopides, empidides, hybotides, pipunculides, rhagionides, sciomyzides, tabanides, tipules...), hyménoptères (fourmis, pompiles, vespides sociaux), psoques. Ont été triés pour être confiés ultérieurement à des spécialistes : blattes, hyménoptères (apoïdes, ichneumons et autres parasites, sphégiens, symphytes) et neuroptères.

#### 20.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

##### • Flore

*Ophrys apifera* n'a pas bénéficié des bonnes conditions météorologiques. Nous n'avons compté que 2 pieds sur la station de pelouse du plateau.

La spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) reste également à un niveau faible avec 24 pieds comptabilisés sur la station de comptage le 28 août. Ce niveau correspond néanmoins à celui des 2 années précédentes.

##### • Invertébrés

Les conditions météorologiques très favorables cette année pour les invertébrés terrestres nous ont permis de contacter 2 espèces remarquables :

- la zygène de Faust (*Zygaena fausta*), papillon non revu depuis les années 70, considérée comme disparue dans le plan de gestion, en danger critique d'extinction en Franche-Comté, a été recontactée le 04 septembre par Dominique. Un grand moment

d'émotion que de revoir cette espèce emblématique de la RNN lors de sa création. L'hypothèse d'une toute petite population qui aurait échappé au regard du conservateur pendant 25 ans semble exclue, tant ce groupe des papillons diurnes est suivi minutieusement sur les pelouses sèches de la RNN. Gageons qu'elle provienne de la population de Vuillafans / Echevannes et qu'elle refera parler d'elle ces prochaines années...

- le thécla de l'orme (*Satyrrium w-album*) a été contacté le 29 juillet au fond de la prairie de Valbois, à proximité de la plantation de pins sylvestre, par Valéry Uldry, naturaliste suisse en balade sur la RNN. C'est une première donnée pour cette espèce classée « vulnérable » dans la liste rouge régionale. Son absence dans le dossier de création de la RNN est certainement due à la très faible prospection des milieux forestiers. Cette espèce avait été recherchée sans succès en 2015 à l'occasion du diagnostic écologique du ruisseau de Valbois.



Thécla de l'orme © F. Ravenot

### • Vertébrés

La pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) est arrivée en prairie de Valbois le 12 mai, un mâle a été rapidement rejoint par une femelle le 17. La reproduction est assurée avec 2 jeunes volant le 01 août. Plus en amont, toujours en prairie, un mâle est observé le 22 mai sur le site de nidification habituel. Un mâle (sans doute le même) est vu dans le parc 1 des anciennes vignes le 25 mai. Un jeune volant est observé le 26 juillet dans ce même parc. Sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis, le site de nidification de 2016 (pelouse Martin) n'a pas été réoccupé cette année. Hors RNN, au moins 3 couples ont élevé des jeunes sur les communaux.

Ce type de suivi permet parfois de répondre à la demande de personnes locales intéressées par la nature et les activités de la RNN. Frédéric s'est fait

accompagner fin juillet d'Arthur Ledendu, jeune cléronnais, pour dénombrer les jeunes pie-grièches dans les anciennes vignes.



Pie-grièche écorcheur (femelle) © F. Ravenot

L'alouette lulu (*Lullula arborea*) est entendue le 07 avril sur la pelouse Martin. Un individu se manifeste sur le même secteur le 25 mai. La poursuite du suivi des oiseaux nicheurs en milieu ouvert prévu en particulier en 2018 devrait permettre d'affiner son statut de reproduction sur la RNN et à proximité.

## 21. Favoriser le bon état de conservation des habitats de pelouse

### 21.1 Maintenir l'hétérogénéité de la strate herbacée

#### • Pâturage des ânes

Les 6 ânes ont commencé l'année sur les pelouses de la corniche de Chassagne-Saint-Denis. Ils ont été ramenés à 2 reprises, par temps très humide, dans la pelouse Podgo où se trouve leur cabane. Ils sont redescendus dans le parc 3 des anciennes vignes le 24 mars, plus tôt que prévu du fait des escapades répétées des 2 nouveaux ânes au travers des parcs du plateau (cf. 21-2). Au bout d'un mois, les rejets



Complément hivernal pour les ânes © F. Ravenot

arbustifs étant bien consommés, les parcs 2 et 3 sont ouverts. Le 07 juin, les ânes sont remontés dans la pelouse Martin. Ils auraient pu y rester plus longtemps mais le manque d'eau dans l'abreuvoir nous force à les déplacer 10 jours sur la pelouse Podgo avant de les emmener le 19 juillet « Sous-Colonne », à Scey-Maisières. Il n'était pas possible de les y emmener plus tôt, les épipactis des marais étaient encore en pleine floraison dans le bas marais. Grande première, le 23 août, nous emmenons notre troupeau à Passonfontaine, en camion, grâce au concours de Bernard Kolly. Ils resteront 5 semaines dans ces prairies humides gérées par le CEN en collaboration avec la commune, avant de revenir, toujours en camion, le 03 octobre dans le parc 1 des anciennes vignes. Un mois plus tard, les parcs 1 et 2 sont ouverts. Fin novembre, l'ensemble des parcs 1-2-3 est ouvert, permettant l'accès à la cabane. Le 20 décembre, les ânes remontent à Chassagne-Saint-Denis, sur la pelouse Humbert, grâce au coup de main de Christophe et Enzo Dordor.



Fauche du solidage du Canada © D. Langlois

#### • Fauche de la prairie des ruches

Pour la seconde année consécutive, Guy Viprey a fauché tardivement cette prairie à la mi-août, ramassant une partie du foin pour ses moutons et nous laissant celui de la partie haute pour les ânes. Nous l'avons ramassé le 21 août avec Thomas et Laurine, en utilisant de grands sacs à gravats. Ce foin a été stocké dans la cabane de Chassagne-Saint-Denis, une partie en vrac, une autre en sac.



Ramassage du foin dans la prairie des ruches © D. Langlois

#### • Espèces exotiques envahissantes

Une plante invasive s'est installée sur la place à feu du parc 1 depuis plusieurs années, sur environ 12m<sup>2</sup>. Le solidage du Canada (*Solidago canadensis*) est une espèce exotique envahissante bien connue en milieu humide. Nous n'avions pas lutté particulièrement

contre cette espèce, pensant que les conditions plus sèches des pelouses marneuses ne lui seraient pas favorables. Ayant eu connaissance de sa capacité d'adaptation dans des contextes moins humides, nous avons fauché la station le 16 août. Il est conseillé de la faucher après floraison (pour éviter la dissémination des graines) et au printemps pour affaiblir les rhizomes. Cette place à feu sera réutilisée à l'automne 2018 et nous veillerons à faire disparaître entièrement cette plante de la RNN.

De même, une régénération active de vinaigrier (*Rhus typhina*) a été observée par Tatiana lors des relevés floristiques dans la pelouse des ruches. Guy Viprey a été alerté afin de couper les arbustes reproducteurs auxquels nous n'avions pas prêté attention jusqu'à présent sur sa propriété.

#### 21.2 Maintenir un couvert arbustif proche des 25 % et de hauteur réduite (<5 m)

##### • Recoupe manuelle des rejets

Nous avons fait appel à une classe de 4<sup>ème</sup> de l'école d'agriculture de Levier pour terminer en février le brûlage des rejets arbustifs préalablement coupés dans le parc 2 des anciennes vignes. Une nouvelle classe est venue en octobre pour recouper manuellement les rejets de tremble et les rassembler



Recoupe des rejets arbustifs © F. Ravenot

sur une place à feu. Le recours au feu est difficilement évitable dans ce contexte de pelouse de versant à forte pente.

Les ânes semblent de plus en plus agressifs sur les rejets ligneux. Quelques aubépines et poiriers ont été consommés dans les anciennes vignes et Chocolat est observé le 13 janvier en train d'abroutir une épine noire sur plus de 10 cm... Nous décidons dès lors d'espacer nos recoupes mécaniques tous les 4 ans (tous les 3 ans jusqu'à présent dans les anciennes vignes), sauf pour les rejets de trembles qui continueront à être recoupés manuellement. Mais nous avons bon espoir, certains de ces rejets sont consommés par les ânes... La réalisation de la nouvelle clôture en bas de pente (cf. ci-dessous) va nous permettre de cloisonner plus facilement les ânes et d'augmenter la pression de pâturage sur les ligneux. En octobre-novembre, ce sont partiellement les parcs 1 et 2 qui ont été recoupés mécaniquement avec le concours de la MFR des Fins (classes Bac pro et CAPA adultes).

#### • Clôture en bas de versant des pelouses marneuses des anciennes vignes



Nouvelle clôture en contre bas des anciennes vignes © F. Ravenot

Le renforcement de la clôture au pied des pelouses marneuses du versant des anciennes vignes était devenu une nécessité pour pouvoir y renforcer le pâturage sans risque d'escapades (cf. ci-dessous). C'est pourquoi le CEN avait proposé à Mr de Scey, propriétaire, de lui confier directement la gestion de cette parcelle, par convention (cf. 70). A la demande du GAEC du Pater, cette clôture a été positionnée sur la limite cadastrale. Nous nous sommes retrouvés au préalable sur le terrain avec Christophe Cheval le 05 octobre pour piqueter les 450 m de son linéaire. Le GAEC du Pater a eu la gentillesse d'accepter que les 120 piquets acacia soient livrés à la ferme et d'emmener la palette le

plus près possible du chantier. Avec l'aide des jeunes du chantier d'automne pour répartir les piquets le long du linéaire, puis de la MFR des Fins, nous avons planté une centaine de piquets à la barre à mine et posé 3 niveaux de fils barbelés. Deux outils manuels se sont avérés très efficaces : l'enfonce-pieux qui



Pose des piquets acacia à l'aide d'un pilon à poteau © D. Langlois

permet de ne pas éclater les piquets et le « monkey strainer », ramené du Royaume-Uni en 2006, qui assure la tension des fils barbelés. Des jambages ont été nécessaires pour supporter la tension, mais nous nous sommes également appuyés sur des arbres, au préalable ceinturés par des piquets acacia afin de n'y planter aucun clou. Le passage du sentier de la RNN en pied de versant a nécessité la confection d'un franchissement adapté, 2 autres passages d'hommes ont été aménagés sommairement le long de la clôture.

#### • Entretien de la cabane des anciennes vignes

La cabane des anciennes vignes date de 2005. Les ânes avaient bien endommagé les redoses des façades à force de donner des coups de sabot ; il nous a fallu refaire ce bardage. Pour renforcer l'ensemble, nous l'avons ceinturé par du fil de fer.

#### • Pâturage des ânes

L'approvisionnement en eau a été un véritable casse-tête cette année avec les épisodes répétés de sécheresse. Il a fallu compléter les abreuvoirs à l'aide de jerricans, fin juin sur la pelouse Martin (3 fois 80 l), fin octobre dans les anciennes vignes (200 l). L'abreuvoir Humbert/Martin a été nettoyé le 16 février, nous ne le faisons que très épisodiquement (tous les 3 ans environ), par peur d'avoir des difficultés à le remplir à nouveau, ne pouvant compter que sur les eaux pluviales.

Autre difficulté, le parage des sabots de Sureau et

de Caramel, difficiles à traiter pour Dominique. Nous avons fait appel à Alphonse Arbaud (mars) puis Stéphane Loguiot, maréchal-ferrant à Epeugney (octobre), pour redresser les sabots avant de Sureau. Caramel et Chocolat avaient de leur côté contracté des fourmilières. Platon, qui fêtera ses 30 ans en 2018, n'a pas de souci de sabot mais marque des signes de vieillesse. Il marchait tout doucement pour remonter à Chassagne-Saint-Denis le 20 décembre.



Parage des ânes par Alphonse Arbaud © T. Leroy

Enfin, l'arrivée de Caramel et de Chocolat en octobre 2016 nous a demandé de les faire pucer et identifier, le 30 mars par le vétérinaire de Fertans. Ces 2 nouveaux venus nous ont surtout posé bien des soucis en passant régulièrement sous les clôtures, sous l'œil interrogateur des 4 « anciens » qui n'en avaient jamais eu l'idée ! Pose d'un nouveau fil souple, rien n'y fait si la clôture n'est pas tendue parfaitement. De nombreuses escapades ont eu lieu en mars, les 2 larcins passaient la journée vers le village et rentraient le soir retrouver leur cabane... A l'automne, avec l'aide d'Olivier et Alex (étudiants à la MFR des Fins), nous avons retendu les clôtures fixes des parcs de Chassagne-Saint-Denis et posé un fil barbelé supplémentaire, en partie basse. A suivre en 2018...

## 21.4 Améliorer la connexion des pelouses avec les milieux ouverts hors RNN

### • Finaliser du corridor « Martin »

La première action d'envergure du plan de gestion 2017-2026 a été finalisée cet automne avec le défrichage de 60 ares sur le communal de Chassagne-Saint-Denis, en très grande partie en dehors de la RNN. Il s'agissait de reconnecter les pelouses sèches de la corniche avec les prairies du plateau, afin que la faune des milieux ouverts puisse mieux circuler. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec la MFR des Fins avec laquelle nous



Défrichage sur le pelouse « Martin » © F. Ravenot

travaillons de longue date pour une gestion fine des milieux naturels. Cela nous permet notamment de prendre le temps après chaque défrichage de ratisser la litière et de retrouver un sol superficiel propice à la recolonisation d'une pelouse sèche. Dans un tel contexte pédologique, les rejets arbustifs sont moins vigoureux, la strate herbacée s'installe plus facilement et l'entretien par les ânes est facilité. Le bois de chauffage a été façonné, en partie utilisé pour chauffer nos locaux cléronnais, en partie mis à disposition de la commune. Nous avons également travaillé avec les services de la Protection judiciaire de la jeunesse en accueillant un à deux jeunes encadrés d'un éducateur. Cinq jeunes de Besançon ont ainsi pu sortir de leur quartier, se confronter au travail en plein air et découvrir quelque chose d'incroyable : la biodiversité !

### • Gestion non aboutie d'une nouvelle pelouse hors RNN

Nous avons programmé dans le plan de gestion 2017-2026, suite à discussion avec le maire de Chassagne-Saint-Denis, son premier adjoint et l'adjudicataire de la chasse privée concernée, le défrichage de 1,5 ha de pelouse enrichie hors RNN, le long du chemin rural menant au Château de Scey.



Secteur de pelouse enrichie hors RNN © F. Ravenot

Au cours d'une rencontre le 25 février avec les agriculteurs directement concernés (Jean-Noël Humbert et François Chavanne), le maire, son premier adjoint et le représentant des chasseurs (Philippe Briquez), il a été proposé de se limiter à une clôture mobile le long du chemin rural, de façon à permettre aux 2 exploitants agricoles de rouler sur la pelouse pour accéder à leurs parcelles riveraines situées de l'autre côté du chemin. Il a été d'autre part proposé de solliciter un financement Natura 2000, non pas par la Commune qui aurait à apporter 20 % du financement, mais directement par le CEN qui assurerait l'entretien de la pelouse défrichée par son troupeau d'ânes. Au-delà d'augmenter la surface en pelouse sèche non amendée sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis (+20 %), l'enjeu était d'accroître les surfaces en pâturage d'hiver pour le CEN de façon à augmenter la taille du troupeau d'ânes qui serait ainsi utilisable pour entretenir d'autres pelouses en déprise sur la Communauté de communes Loue Lison. Le projet a été présenté au Conseil municipal du mois de juin qui a voté à la quasi-unanimité contre, au motif que : « le CEN gère déjà suffisamment de terrain sur la commune ». Grande déception !

#### • Pâturage des ânes « Sous-Colonne » à Scey-Maisières

La convention entre le CEN, la commune de Scey-Maisières et l'ACCA, pour la gestion conservatoire de la pelouse marneuse « Sous-Colonne », a été renouvelée en 2016. Elle attendait néanmoins la signature par la commune d'un nouveau contrat Natura 2000 avec l'Etat, pour être mise en œuvre. Ce fut ainsi effectif à partir de 2017, pour 5 nouvelles années. Nos 6 ânes ont ainsi pu pâturer la pelouse du 19 juillet au 23 août, assurant l'hétérogénéité de la strate herbacée et le contrôle des ligneux.

### 21.8 Evaluer l'état de conservation des habitats de pelouse

#### • Suivi du peuplement de papillons de jour

62 espèces de papillons de jour ont été contactées le long du transect, chiffre correspondant à la moyenne des années précédentes. Les 14 relevés ont été effectués du 10 avril au 21 septembre, permettant de contacter 2 espèces rarement observées (*Thecla betulae* et *Satyrion acaciae*), mais un seul pyrgus (*P. malvae*), le plus commun. Les très bonnes conditions météorologiques n'ont donc pas favorisé la diversité spécifique, c'est par contre l'abondance en individus qui était de nouveau au rendez-vous :

3226 contacts. C'est de loin la meilleure année depuis 2009 (qui reste cependant un record absolu avec 4554 contacts), nous oscillions entre 1962 contacts (2015) et 2636 (2010). Quel plaisir de retrouver de telles quantités de papillons en vol ! La hiérarchie entre les espèces semble se stabiliser avec toujours le même trio de tête (*Maniola jurtina*, *Melanargia galathea* et *Mellicta sp.*) reléguant depuis plusieurs années en quatrième position *Lysandra coridon*, espèce typique des pelouses sèches qui dominait auparavant le peuplement.



Demi-deuil © F. Ravenot

#### • Relevés floristiques dans les pelouses marneuses

Les 10 placettes mises en place en 2014 par Mélanie Paris (CEN-FC) ont fait l'objet de nouveaux relevés par Tatiana Morvan (CEN-FC). Ces placettes de 16 m<sup>2</sup> sont disposées le long de transects, échantillonnant les 3 parcs pâturés et la pelouse des ruches de G. Viprey. Trois voire 4 placettes sont caractéristiques de l'ourlet mésophile (4 en 2014), 3 voire 4 sont caractéristiques des pelouses marneuses (3 en 2014), une de la fruticée (comme en 2014) et 2 des milieux prairiaux de la pelouse des ruches (comme en 2014).



Pelouse marneuse des anciennes vignes (parc 2 et 3) © F. Ravenot

Les conclusions rejoignent celles de 2014 : le pâturage a un effet positif sur le maintien de l'ouverture des pelouses marneuses et permet d'obtenir une mosaïque d'habitats constituée de pelouses marneuses, d'ourlets mésophiles et de fruticées mésophiles. Bien que l'enrichissement général des transects soit relativement similaire aux résultats observés en 2014, certaines zones sont à surveiller car susceptibles d'évoluer vers une strate arbustive plus dense ou des ourlets mésophiles plus abondants comme le dénote l'abondance du brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) ou de l'origan (*Origanum vulgare*) sur certains relevés. Certaines espèces de l'association des pelouses marneuses correspondant au *Plantagini serpentinae* - *Tetragonolobum maritimi* (habitat objectif prioritaire) sont toujours présentes mais en abondance et en diversité faibles. De plus, sur certains secteurs régulièrement pâturés, les espèces de pelouses marneuses sont en mosaïque avec des espèces plus prairiales.



Téragonolobe maritime © F. Ravenot

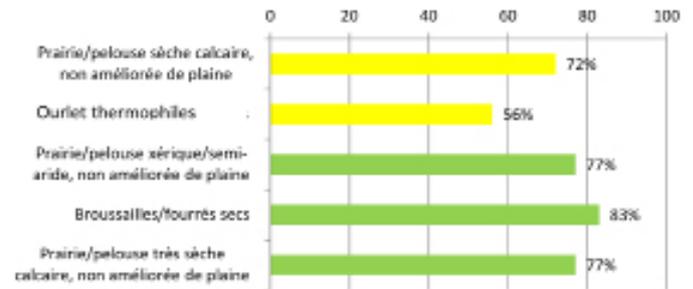
### • Diagnostic écologique des pelouses de corniche à partir du peuplement de syrphes

L'ensemble des syrphes piégés par tente Malaise en 2016-2017 (3 pièges) a été déterminé par Dominique avec le concours de Bruno Tissot et de Martin Speight pour les taxons délicats. En ajoutant les espèces prises en chasse à vue et dans les PEC (piège entomologique composite) des années 1990-2000, 125 espèces ont été identifiées sur les pelouses de corniche. Parmi celles-ci, 20 sont nouvelles pour la RNN, ce qui porte à 169 le nombre de syrphes du Ravin de Valbois.

L'analyse du peuplement des syrphes des pelouses de corniche a été réalisée avec le concours de Thomas Leroy (cf. 20-1) et de Jocelyn Claude (RNN du lac de Remoray) en utilisant la méthode Syrph-the-

net (STN), c'est à dire en comparant le peuplement observé à un peuplement théorique potentiel pour ce type de pelouses franc-comtoises. 63 % des espèces sont dites « inattendues », leur vie larvaire ne dépend pas de ces pelouses mais des habitats forestiers, prairiaux et aquatiques (ruisseaux) avoisinants. Sur les 53 espèces prédites, 37 sont « au rendez-vous » et 16 manquantes.

L'intégrité écologique (IE) globale est de 70 %



Intégrité écologique selon les macro-habitats

(37/53). Cette note globale est considérée comme bonne par STN, mais l'analyse par macro-habitat est bien plus intéressante, avec une IE satisfaisante au niveau des pelouses calcicoles (IE = 72 à 77 %), un fort déficit au niveau de l'ourlet herbacé thermophile (IE = 56 %) et un très bon résultat (83 %) pour la strate buissonnante. Ce diagnostic permet de montrer l'importance du fort recouvrement arbustif sur les pelouses de la RNN et le défi que représente le maintien d'ourlets herbacés sur des pelouses pâturées.



Merodon rufus © F. Ravenot

# 3. Assurer la préservation des habitats forestiers et des espèces associés

## 30. Mieux connaître les habitats forestiers

### 30.1 Développer les connaissances sur les habitats forestiers

#### • Complément d'inventaire coléoptère

Bertrand Cotte (CEN FC) a réalisé une troisième et dernière année d'inventaire des coléoptères de la RNN, recherchant particulièrement les saproxyliques, espèces inféodées au bois mort ou déperissant. Deux pièges à vitres ont été posés en hêtraie-chênaie-charmaie mésophile, en lisière de la prairie de Valbois (présence de souches et de gros bois déperissant) et dans une trouée de chablis d'ubac. Ces 2 pièges ont fonctionné du 27 mars au 18 septembre, les coléoptères ont été triés par Thomas et Dominique, mis en congélation puis déterminés par Bertrand. La faune non cible a été également triée, déterminée en interne ou confiée à des spécialistes (cf. 20-1). En plus de la détermination de tous les coléoptères des 3 tentes Malaise de 2017, Bertrand a réalisé 2 chasses à vue, les 15 mai et 21 juin. L'ensemble des coléoptères a été déterminé en 2017, en grande partie bénévolement, mais non encore intégré dans la base de données.

chênaie pubescente et de compléter l'inventaire des invertébrés de la RNN. Les échantillons ont été triés et valorisés comme expliqué en 20-1.



Tente Malaise au lieu dit « La Tranchée » © F. Ravenot

#### • Inventaire des champignons de la forêt riveraine du ruisseau

361 espèces ont été à ce jour identifiées par les mycologues de la Société d'histoire naturelle du Doubs et de la Fédération mycologique de l'Est. Parmi ceux-ci, 16 espèces sont menacées (3 « vulnérables », 13 « en danger »), 4 sont spécifiques des embâcles, 9 de la forêt riveraine et 3 de la forêt de pente.



Battage de branches mortes à l'aide d'un filet japonais © F. Ravenot

#### • Pose d'une tente Malaise sur l'ourlet à géranium

En parallèle des 2 tentes Malaise positionnées cette année sur les pelouses (cf. 20-1), un troisième piège (TM12) a fonctionné du 13 mars au 05 octobre dans la partie haute de l'ourlet à géranium sanguin. Son objectif est d'affiner le diagnostic syrphé sur la

### 30.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

#### • Invertébrés

Le long du transect de comptage des papillons de jour (cf 21-8), la bacchante (*Lopinga achine*) n'a fait l'objet que de 5 contacts, le 08 juin. La période de vol a été très restreinte cette année. Nous n'avons pas connu de si faibles effectifs depuis les années 2001-2004.

#### • Vertébrés

La population de sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) a fait l'objet de 4 relevés mensuels, les 21 juin, 05 juillet, 17 août et 18 septembre. Cette dernière date correspond à l'observation la plus tardive de cette espèce sur la RNN, dans les ornières en fond de prairie de Valbois. C'est également dans ces ornières que nous avons contacté un nouveau jeune le 05

juillet, témoignant d'une reproduction effective mais non observée, en 2016. L'an dernier, notre dernier relevé avait été trop tardif (06 septembre, sans relevé en août) et nous étions passés à côté de cette reproduction. Nous avons cependant observé des œufs, quoiqu'en nombre très réduits (sur une seule tige) et sans têtard. Sans observation d'accouplement, nous nous interrogeons sur la capacité de cette nouvelle population issue de la forte reproduction de 2012 à se reproduire, ce jeune en est la preuve vivante !

Au total, 13 individus ont été contactés cette année, dont un mâle photographié pour la première fois en 1996, ce qui lui donne un minimum de 24 ans. Avec la sécheresse, les ornières forestières créées en 2011 ont été en assec assez rapidement, tous les individus ont été trouvés en fond de prairie et dans l'ornière « historique » située à l'entrée de la forêt, en contrebas de la plantation de pins.



Ornière en fond de prairie © F. Ravenot

Le lézard vert (*Lacerta bilineata*) paraît condamné à disparaître de la RNN. Un seul individu a été contacté cette année, sur le plateau, dans un bosquet du sentier de la pelouse. C'est une femelle adulte à la queue tronquée, facilement individualisable, observée les 23 avril, 14 mai et 03 juillet. En dehors des recherches réalisées au cours des tournées de surveillance du printemps (cf. 81-2), des prospections ciblées ont été faites sur les secteurs potentiels les 5 et 12 mai, le 22 mai par Hugues Pinston venu nous prêter main forte.

Le milan royal (*Milvus milvus*) est vu dans la RNN dès le 08 mars. Le couple est cantonné le 17 mars (offrande de proie - rongeur - et accouplement possible) quelques centaines de mètres en amont de l'aire 2016. Un troisième individu « traîne » dans le secteur. Les oiseaux sont régulièrement observés au cours du printemps puis, le 07 juillet, 1 jeune volant est localisé dans un houpier, les adultes à

proximité.

La reproduction de l'espèce est donc confirmée cette année encore. Signalons de nouveau la collaboration avec le SMIX Loue, en particulier Tristan Cornen, étudiant en Licence pro en charge du suivi de l'espèce sur le site Natura 2000 « Vallées de la Loue et du Lison » (échanges de nos observations



Surveillance de l'aire de milan royal © F. Ravenot

respectives).

## 31. Favoriser le bon état de conservation des habitats forestiers

### 31.2 Accompagner l'exploitation forestière de la propriété de Scey

#### 31.21 Accompagner le projet d'amélioration de la desserte forestière

Suite à la validation du plan de gestion de la RNN, intégrant le projet d'amélioration de la desserte forestière, nous avons œuvré, en collaboration étroite avec la DREAL, la DDT et Mme de Scey, à mettre en cohérence les différents arrêtés. L'arrêté préfectoral portant approbation du plan de gestion a été modifié le 30 juin 2017 afin que :

- les travaux de franchissement du ruisseau du Pater puissent se faire entre le 01 octobre (une fois que le sonneur n'est plus présent sur le site) et le 15 février (commencement de la période de nidification),
- les travaux de franchissement du ruisseau de Valbois puissent se faire entre le 01 octobre et le 01 novembre (commencement de la période de frai de la truite fario). La DDT a quant à elle donné un avis favorable aux travaux par arrêté préfectoral du 28 mars 2017, avis assoupli par courrier du 14 juin permettant la réalisation des travaux de franchissement du ruisseau du Pater en période de frai de la truite fario, soit du 01 novembre au 15 février, compte-tenu de l'absence de faune piscicole sur cet

affluent. En synthèse, les travaux d'amélioration de la desserte peuvent démarrer au 01 octobre et se finir au 15 février, sauf pour le franchissement du ruisseau de Valbois qui doit être réalisé entre le 01 octobre et le 01 novembre.



Route forestière en aval de la prairie du Pater © F. Ravenot

Les travaux de réalisation de la route forestière ont commencé au début du mois de novembre avec l'apport de cailloux de différents diamètres stockés derrière le bâtiment de la ferme du Pater par l'entreprise Mourot. Nous avons été avertis au préalable par Mme de Scey du commencement des travaux au 01 octobre puis par Mr Mourot du décalage de la date de démarrage suite à des problèmes mécaniques. Les travaux ont atteint l'entrée de la RNN le 13 novembre. Comme prévu, 2 noyers et un poirier situés sur l'emprise de la route ont été déracinés, les autres noyers ont été légèrement élagués. Des contacts réguliers ont eu lieu avec le chauffeur de la pelle mécanique, Jérôme Wetzel. Ce dernier a notamment interrogé le conservateur pour savoir à quels endroits il était nécessaire de réserver un accès pour les agriculteurs dans leurs parcelles ; il a été conseillé d'en discuter directement avec le GAEC et l'expert forestier.



Apport de cailloux sur la route forestière © F. Ravenot



Secteur de l'affluent du Pater avant travaux © F. Ravenot

Le 01 décembre, les travaux s'arrêtent devant l'affluent du Pater, dans l'attente d'une rencontre avec l'AFB. L'entreprise Mourot a réalisé un Y (non prévu dans le dossier initial) pour éviter aux camions de faire 800 m en marche arrière. Cet Y sera retiré en fin de travaux promet Mr Mourot.



Demi-buses avant la pose © D. Langlois

Le 08 décembre se tient sur place une rencontre entre Patrick Gindre (AFB) et l'entreprise Mourot, en l'absence du conservateur qui intervenait à un colloque à Dijon (cf. 101) et de l'expert forestier. P. Gindre donne son accord pour franchir cet affluent dans un contexte à venir de faible débit qui commence à monter avec la pluie, positionnement



Demi-buses en place sur l'affluent du Pater © F. Ravenot



Secteur de l'affluent du Pater après travaux © F. Ravenot

concerté au préalable avec le conservateur.

Les travaux de franchissement ont eu lieu les 11, 12 et 13 décembre avec la pose de U inversés d'une hauteur de 120 cm enfoncés à plus de 50 %. P. Gindre avait demandé de laisser un passage de 50 cm sous le pont, pour le ruisseau, il est revenu le 12 décembre suivre l'avancée des travaux qui ont été jugés satisfaisants.

Le virage de sortie du franchissement du ruisseau étant très serré, J. Wetzel a demandé au conservateur s'il était possible de taluter 2 m supplémentaire sur la prairie. Réponse positive de la RNN à condition que les vieux arbres soient maintenus et que la décision revienne au propriétaire. Le conservateur a ensuite rappelé au conducteur où la route doit arriver dans la plantation d'épicéas en fond de prairie.

Tout au long de ces travaux, le conservateur a communiqué par mail et par téléphone avec T. Susse et Mme de Scey, leur envoyant des photos de l'avancée des travaux.



## 31.4 Favoriser l'état de conservation des espèces à enjeux, dans les petits secteurs intra-forestiers ou de lisière

### 31.42 Enrayer le déclin de la population de lézard vert

#### • Gestion de l'ourlet à géranium sanguin

Cette année, l'entretien annuel de l'ourlet s'est fait en février (il n'avait pas eu lieu en 2016) et en décembre, avec le concours d'élèves de la MFR des Fins, sur une demi-journée. En février la partie droite du chemin a été fauchée sur les 2/3 supérieurs du linéaire de chemin, en décembre, ce fut la partie gauche, toujours sur les 2/3 supérieurs. L'ourlet est fauché en maintenant un bosquet tous les 7 à 12 m, les branchages sont entreposés en forêt, en contrebas. Le tiers inférieur a quant à lui était entretenu lors du chantier de décembre, avec la recoupe des rejets arbustifs, peu denses. La pelouse et son ourlet associé semblent s'installer progressivement au détriment du manteau arbustif, ce qui est recherché. Il semble qu'une nouvelle intervention ne soit pas nécessaire avant 5 ans (prévu tous les 3 ans dans le plan de gestion).



Recoupe de la végétation arbustive © D. Langlois

#### • Remise en lumière de la pelouse du «Sentier de la pelouse»

Cette pelouse qui abrite les derniers individus de lézard vert tend à se fermer. En prévision d'un prochain défrichement, Dominique a accompagné Vincent Humbert, premier adjoint de la commune de Chassagne-Saint-Denis, en charge de la forêt, pour marquer les bois à couper. Ils seront proposés avec les lots d'affouage de la commune. Cependant, aucun affouagiste ne s'est manifesté pour les coupes de l'hiver 2017/2018.

## 4. Assurer la préservation du ruisseau et des espèces associées

### 40. Mieux connaître les habitats aquatiques

#### 40.1 Développer les connaissances sur les habitats aquatiques

##### • Précision du bassin versant du ruisseau de Valbois

Dans le cadre du diagnostic éco-morphologique du ruisseau de Valbois réalisé cette année par Téléos (cf. 41-1), Hervé Decourcière a montré l'existence de pertes dans la partie supérieure de la Combe des Oyes. Cela demande à être confirmé par des colorations, mais si ces pertes ne ressortent pas dans le ruisseau de Valbois plus en aval, mais rejoignent la rivière souterraine de Chauveroches comme la carte 11 du plan de gestion le laisse entendre, le bassin versant du ruisseau pourrait s'avérer être plus restreint.



Perte dans la Combe des Oyes © D. Langlois

#### 40.2 Surveiller l'état de conservation de *Cordulegaster bidentata*

Le 19 avril, avec le concours de Tatiana Morvan (CEN FC) et de Thomas Leroy (cf. 74), nous avons parcouru l'ensemble du linéaire du ruisseau de Valbois et de ses affluents, afin de rechercher les sites de présence des larves de *Cordulegaster bidentata* et de mieux connaître l'habitat et la répartition de cet odonate prestigieux. Quinze larves ont été trouvées, suffisamment âgées pour assurer la détermination spécifique, toutes sur les affluents. Le ruisseau de Valbois en tant que tel ne propose pas d'habitat potentiel, le courant y est trop fort pour garder des zones d'accumulation de sédiments

perennes dans le temps, la larve accomplissant son développement sur plusieurs années. Au moins une larve a été trouvée dans chaque affluent du ruisseau de Valbois, la recherche était bien qualitative et non quantitative. Autre bon résultat de la journée, la découverte de *Cordulegaster boltoni*, autre odonate moins prestigieux mais qui n'avait pas été revu dans la RNN depuis plus de 30 ans. Il fréquente des ruisseaux plus larges et plus profonds et 2 larves ont été trouvées dans une zone stagnante d'un affluent, en aval de la RNN.



Prospection des larves sur le ruisseau de Valbois © T. Morvan

### 41. Favoriser le bon état de conservation des habitats aquatiques

#### 41.1 Initier un programme de restauration de l'état de conservation du ruisseau de Valbois dans la Combe des Oyes (hors RNN) en collaboration avec les élus

L'Université de Franche-Comté nous encourage depuis de nombreuses années à nous pencher sur les dysfonctionnements physiques du ruisseau de Valbois dans sa partie amont, hors RNN. Nous avons commandé pour cela à Téléos un diagnostic éco-morphologique du ruisseau dans la Combe des Oyes, il nous a été rendu fin décembre. L'étude historique montre que les rectifications du ruisseau n'y datent pas d'hier, certaines apparaissent sur une carte dès le XIXème siècle. Depuis, l'artificialisation du cours du ruisseau n'a fait que s'accroître, marquée par des chenalizations, des curages et des drainages pour assécher les terrains, des endiguements pour implanter des étangs.

En aval des Oyes de Gedry (ce qui correspond à la partie en bleu continue du ruisseau sur la carte 10 du plan de gestion), le lit du ruisseau est différencié, mais repoussé sur l'un ou l'autre des flancs du thalweg. Rectifications et curages ont uniformisé et enfoncé le chenal. En amont, le lit du ruisseau n'est plus différencié, absent des documents anciens. La combe était originellement composée d'une mosaïque de zones humides, probablement ennoyée plusieurs mois par an.

Parallèlement, 14 plans d'eau criblent la combe ; ils ont induit le déplacement du cours d'eau ou font barrage aux écoulements qu'ils réchauffent en été ; ils participent à la réduction des débits d'étiage en augmentant l'intensité de l'évapotranspiration. Des plantations résineuses acidifient le sol, fragilisent les berges et banalisent les zones humides. Enfin, le piétinement des bovins déstabilise les berges par endroits.



Combe des Oyes © F. Ravenot

Face à ce constat sans appel (!), Téléos ébauche des propositions de restauration. Il différencie la partie amont, château d'eau du ruisseau dans laquelle il propose de restaurer les capacités de rétention en eau (oblitération des drainages, suppression des étangs) et de respecter les pertes karstiques tout en supprimant les aménagements qui en intensifient la fonctionnalité.

Dans la partie aval, il propose de recréer un lit méandrique et de rehausser l'altitude de ses fonds. Téléos a réalisé le travail qui lui avait été demandé, c'est à dire un diagnostic écologique qui se focalise sur les milieux naturels, sans prendre en compte le contexte socio-économique. Il s'agira pour le gestionnaire de la RNN, dans les mois et années à venir, d'élaborer avec les acteurs locaux, un programme de restauration socialement acceptable avec un montage financier à définir pour le mettre en œuvre.

### 41.3 Accompagner le projet d'amélioration de la desserte forestière, sans modification du régime hydrologique

#### • Franchissement de l'affluent du Pater (cf. 31.21)

#### • Conduite d'eau

Lors du comité consultatif de gestion du 21 mars 2017, le CEN a présenté le projet du GAEC du Pater d'enfouissement d'une conduite d'eau. Présente avant la création de la RNN, approvisionnant la ferme et les habitations du Pater en eau potable, le tuyau a été déterré en 2016 par le GAEC et remplacé. Le gestionnaire considère que ces travaux ne modifient ni l'état ni l'aspect de la RNN, propose qu'ils soient réalisés entre le 01 septembre et le 15 mars, sans utilisation d'engin motorisé sur la partie tufeuse, les 25 m les plus en amont qui correspondent à un habitat fragile et remarquable, en présence du conservateur. La DREAL agréée cette proposition. La préfecture suggère à Mme de Scey de faire une demande d'autorisation de travaux en bonne et due forme auprès des services de l'Etat. Celle-ci est adressée le 31 mai à la préfecture qui autorise les travaux par courrier du 14 juin 2017, sous réserve d'accord des services de l'Etat compétents en matière d'autorisation d'utilisation de cette source privée. Aucun travaux n'a été réalisé courant 2017.



Capatage d'eau de l'affluent du Pater en forêt © F. Ravenot

## 5. Assurer la préservation des habitats prairiaux et des espèces associées

### 51. Maintenir l'état de conservation des habitats prairiaux

#### 51.2 Conserver des arbres fruitiers morts et/ou déperissants

Les 2 noyers et le poirier déracinés lors des travaux d'amélioration de la desserte forestière (cf. 31-21) seront remplacés à la fin des travaux.

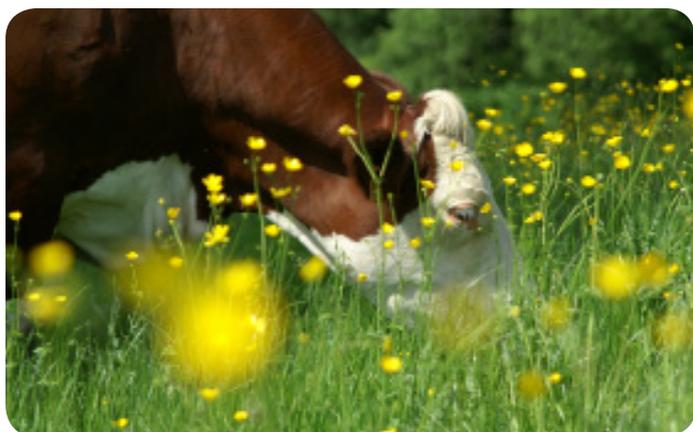
#### 51.3 Accompagner le système extensif du GAEC du Pater

##### • Des relations en cours de normalisation avec le GAEC

Grâce aux efforts de part et d'autre, les contacts ont progressivement repris entre le GAEC et le gestionnaire. Un compromis a été trouvé en début d'année pour l'enfouissement de la conduite d'eau (cf. 41-3), présenté par le CEN en comité consultatif de gestion et agréé par la préfecture. Le GAEC a également été informé précisément du projet de desserte forestière et des discussions avec Mr et Mme de Scey à propos de la gestion de la parcelle ZE4b des anciennes vignes de Valbois. A ce sujet, le GAEC a accepté non seulement que cette parcelle soit confiée en gestion au CEN, mais a également facilité son travail pour réaliser la clôture, comme indiqué au chapitre 21-2.



Sauge des prés © F. Ravenot



Vache Montbéliarde du GAEC du Pater © F. Ravenot

## 6. Promouvoir la RNN comme laboratoire de la connaissance du patrimoine naturel

### 60. Améliorer les connaissances naturalistes

#### 60.1 Accompagner des chercheurs pour décrire les nouvelles espèces pour la Science découvertes dans la RNN

Dominique est monté le 18 avril au laboratoire d'entomologie du MNHN de Paris, pour rencontrer Christophe Daugeron, spécialiste de diptères empidinae. Des spécimens difficiles à identifier, en provenance des RNN du ravin de Valbois, du lac de Remoray, de la Combe-Lavaux Jean Roland et de Ristolas - Mont-Viso lui ont été confiés. C. Daugeron a d'autre part été intéressé pour disposer d'exemplaires des nouvelles espèces françaises identifiées, afin de réaliser des prélèvements ADN et compléter la collection nationale.

#### 60.2 Initier des inventaires de groupes méconnus ou insuffisamment documentés

##### • Compléments d'inventaire diptères



*Choerades fimbriata* © F. Ravenot

Phil Withers a étudié les fonds de pot de la campagne de tentes Malaise 2016 et réalisé un complément d'inventaire des diptères, balayant de nombreuses familles jamais identifiées jusqu'à présent dans la RNN. Son diagnostic était pourtant mitigé, trouvant que le peuplement de diptères était trop influencé par les espèces liées aux déjections animales. Phil a également identifié 10 espèces de psoques, petits insectes brouteurs des lichens et des algues sur les écorces.

Nous avons reçu la visite de John Kramer, spécialiste britannique des tipules, du 20 au 25 mai. Il a réalisé plusieurs chasses à vue le long du ruisseau de Valbois avec Dominique. Il a renvoyé un tableau provisoire de ses données fin 2017 et reviendra en 2018.



John Kramer en pleine détermination © F. Ravenot

##### • Compléments d'inventaire hétéroptères

Les campagnes de piégeage des invertébrés de ces 3 dernières années ont permis à Magalie Mazuy (CEN FC) de compléter l'inventaire des punaises de la RNN et de découvrir 29 espèces supplémentaires, 19 en tente Malaise, 6 en polytrap et 4 par chasses à vue. Ces espèces sont plutôt communes, même si l'une d'entre elles (*Stephanitis pyri*) est nouvelle pour la Franche-Comté. Ce sont souvent des espèces discrètes, certaines cachées sous les écorces ; nul doute qu'il existe d'autres taxons à découvrir dans la RNN.



*Stephanitis pyri* © B. Loboda

## 60.3 Participer à des suivis régionaux, nationaux et/ou européens s'appuyant sur la RNN

### • Programme STOC-EPS

Les passages ont été effectués les 22 avril et 25 mai. Au total, 36 espèces ont été vues ou entendues pour un total de 317 contacts. Comme chaque année, les données ont été transmises à RNF pour une remontée au MNHN.

### • Programme STERF

Les données du suivi des papillons de jour sont transmises chaque année au MNHN, via RNF, pour valorisation dans le cadre du STERF. Dominique a représenté RNF aux premières journées STERF organisées à Rambouillet par le MNHN les 15 et 16 septembre. Le protocole RNF et l'application Shiny qui permet à chaque gestionnaire de visualiser le traitement de ses données en ligne ont été présentés.

## 60.4 Accueillir des chercheurs travaillant sur le patrimoine géobiologique

### • ADN environnemental

L'Université Bourgogne - Franche-Comté a sollicité le CEN pour valoriser la RNN dans un programme de recherche utilisant l'ADN environnemental. Après accord de la DREAL pour réaliser des prélèvements non prévus en tant que tels dans le plan de gestion, il a été décidé de travailler sur une comparaison entre les pelouses défrichées dans les années 1990 et les témoins non défrichés, aujourd'hui forestiers. Le 24 octobre, 5 étudiants Master 2 et 2 enseignants chercheurs de l'Université (Renaud Scheifler et Michaël Coeurdassier) ont accompagné 2 chercheuses d'un bureau d'études de Grenoble pour réaliser des prélèvements de sol selon un protocole standardisé. Six prélèvements ont été réalisés en forêt non défrichées, 12 en pelouses défrichées (6 pâturées et 6 non pâturées par des

animaux domestiques). Les analyses vont être faites sur un très large spectre de taxons (eucaryotes, sans préciser les espèces). D'autres types d'analyses sont prévues en 2018 et 2019. L'Université cherchait un terrain expérimental, il nous est paru important d'y répondre favorablement.

## 61. Effectuer des recherches historiques sur le Ravin de Valbois

Pour faire suite à une rencontre en 2016 avec Marie Pidoux (habitante de Reugney désormais décédée), un entretien avec Renée et André Pierrey, habitants de Chassagne-Saint-Denis, a apporté quelques anecdotes historiques sur les pratiques agricoles menées dans les années 1930 (pâturage des communaux, culture dans les anciennes vignes de Valbois, etc.). D'autres informations, comme la pratique de l'écorçage des chênes, ont été échangées. Ces précieuses informations sont renseignées dans le document « Historique de la gestion de la RNN », tenu à jour par le CEN.



Ruines de la ferme de Valbois © F. Ravenot

## 62. Disposer d'une base de données informatique

### 62.1 Disposer d'une base de données naturalistes sécurisée

Grâce au travail mené par Pierre Girard, développeur de l'outil SERENA et prestataire de RNF, une base de données plus performante a vu le jour courant 2015. Cette base améliorée a été installée sur les 3 postes de travail de la RNN bénéficiant d'une licence d'utilisation. Le passage de SERENA 1 à SERENA 2 a donc été effectué sans encombre en janvier 2017. La saisie des données faune-flore, y compris anciennes, est à jour. L'importation des données flore (cf. 21-8) et de différents lots de données



Prélèvement de sol sur une pelouse de corniche © D. Langlois

entomologiques (coléoptères, punaises, diptères, etc.) a été réalisée au cours du dernier trimestre. Un gros travail a consisté à toiler la base, où quelques erreurs de saisie subsistent encore.

Au 31 décembre 2017, 54 303 données ont été saisies dont 43 387 concernent directement la RNN. Un total de 4 769 taxons est connu sur la RNN (4204 fin 2016) soit 565 espèces nouvellement identifiées en 2017.

## **62.2 Alimenter les observatoires régionaux et nationaux**

Pour rappel, les premiers échanges avec Sigogne et les autres organismes gestionnaires de RNN de Franche-Comté ont débuté en 2014. Au cours du printemps, suite à la demande de Frédéric et après quelques échanges avec Franck Grossiord, responsable du projet Sigogne, P. Girard a pris en charge la création d'un export standardisé pour les RN de Franche-Comté vers l'observatoire régional. Ce travail a permis de pointer du doigt un problème d'identification des structures d'appartenance des observateurs saisis dans la base Serena, jusque-là impossible à renseigner.

Fin décembre, un export de 49 382 données, tenant compte du standard d'échange du SINP (données élémentaires d'échange) a été adressé à Sigogne. L'intégration des données de la RNN dans les bases de données des animateurs de réseaux de collecte avant le transfert final vers Sigogne est en cours.



### **Description de la biodiversité en Franche-Comté**

Le 09 mars, une formation assurée par Sigogne auprès de quelques salariés du CEN a permis d'appréhender le fonctionnement du géo-visueliseur de biodiversité, en version avancée (accès à de nombreuses fonctionnalités).

# 7. Favoriser l'insertion locale de la RNN dans son contexte socio-économique

## 70. Instaurer une relation durable avec le principal propriétaire

### • Convention de Scey - CEN FC

Le 17 octobre a été signée la convention de partenariat entre le CEN et Philippe de Scey pour la préservation du patrimoine naturel de la RNN, dans le cadre du plan de gestion et dans le respect des droits des propriétaires. Cette convention formalise les modalités d'information et de fonctionnement entre P. de Scey et le CEN, l'amélioration de la desserte de la propriété forestière de Scey dans la RNN, la gestion des pelouses marneuses du coteau des anciennes vignes de Valbois, les questions de responsabilité. Une telle convention avait été formellement demandée par P. de Scey dès 2014, le CEN, alors nouveau gestionnaire de la RNN, s'était engagé à y travailler. Les discussions relatives au renouvellement du plan de gestion 2017-2026 ont permis de tisser progressivement des relations de confiance entre le gestionnaire et le principal propriétaire de la RNN, créant les conditions d'un véritable partenariat pour la gestion de la RNN.

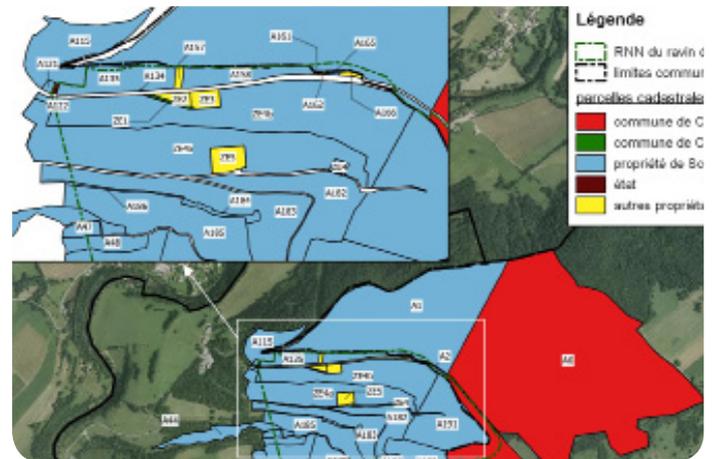


Ravin de Valbois en automne © F. Ravenot

### • Vente de parcelles dans la RNN

En début d'été, la SAFER a informé le CEN de la vente de 2 parcelles (ZE2-ZE3 pour environ 50 ares) dans les « Vignes de Valbois » sur la commune de Cléron et a demandé si le CEN était intéressé pour leur acquisition. En accord avec Bernard Destrieux, représentant le CEN au conseil d'administration de la SAFER, il a été proposé à la SAFER de favoriser l'acquisition de ces 2 parcelles par P. de Scey, propriétaire riverain avec lequel le CEN était en cours de finalisation d'une convention de gestion (cf. ci-dessus). La commune de Cléron ne s'est pas portée

acqureur et le 16 octobre, la SAFER a accordé la vente à Mr de Scey (il y avait d'autres acquéreurs potentiels).



Extrait de la carte 5 du plan de gestion (informations foncières)

## 71. Entretenir les relations de partenariat tissées avec les principaux acteurs de la RNN

### • Commune de Cléron

La commune, par l'intermédiaire de Rudy Galli, conseiller municipal, a sollicité le CEN pour pouvoir élaguer et faucher les bordures du chemin rural carrossable reliant le chemin goudronné de bord de Loue (voie verte) au plateau de Chassagne-Saint-Denis. Il a été décidé que l'entretien de la partie du chemin en RNN était du ressort du CEN (cf. 31-42), mais qu'il était souhaitable d'entretenir la partie aval, hors RNN, en associant CEN et Commune. Le 04 décembre, avec Alexandre et Olivier de la MFR des Fins et Vincent Vuillecard (employé communal), nous avons fauché et élagué ce chemin, en insistant sur l'intérieur du virage, pour améliorer la visibilité. Cela permet d'améliorer la sécurité des usagers cyclistes et/ou motorisés, sans pour autant rouvrir fortement le chemin et inciter la fréquentation motorisée. Un tel travail avait déjà été réalisé par le gestionnaire de la RNN en 2007.

## 72. Faire connaître localement la RNN en développant des outils adaptés aux différents publics concernés

## 72.1 Mettre à disposition du public local des supports d'information sur la RNN

### • L'ascalaphe, bulletin trimestriel

Le bulletin d'information de la RNN (65ème numéro en fin d'année) est diffusé par voie électronique à près de 950 destinataires via le site internet du CEN. Les habitants de Chassagne-Saint-Denis et de Cléron l'ont reçu en version papier à chaque saison. Il a également été distribué aux foyers de Flagey et de Scey-Maisères. Pour ces 2 derniers villages, la proposition de le recevoir par courriel a été adressée aux habitants. Peu de personnes ne sont montrées intéressées.



Les rubriques, inchangées, ont traité des espèces suivantes : pic noir, mélèze d'Europe, orvet fragile, cardamine à 7 folioles, Sphiximorpha subsessilis, tamier commun, zygène de Faust, lierre grimpant. Le brin d'histoire a rendu hommage à Claude Lornet décédé le 05 janvier, à Armand Raclé à l'occasion de son « Poème d'Indochine », à Marie Gaillard pour son anecdote sur « Les cuisses de sauterelle » et exposé les travaux réalisés au lieu-dit « La Tranchée ». Le nouveau plan de gestion, les travaux de reconnection des pelouses de Chassagne-Saint-Denis à la prairie, la recherche des Cordulegaster bidentata et boltoni ainsi qu'un retour sur le stage entomologie ont été traités dans la rubrique « Action gestion ». Côté « Educ'nature », les actualités suivantes ont été rapportées : la conférence sur le castor d'Eurasie, la veillée patrimoine (cf. 72-3), le cycle d'interventions nature au collège d'Ornans et enfin la réussite des « Vacances buissonnières ».

### • Rapport d'activité

Le rapport a été adressé à 130 destinataires essentiellement issus de la CCLL, uniquement par voie électronique. En plus des acteurs locaux, cet envoi concerne aussi les administrations, des associations, des établissements scolaires et des

sympathisants.

### • Médias locaux

Seuls 3 articles ont été diffusés dans l'Est républicain (intervention scolaire, accueil de loisirs et chantier d'automne).

### • Mise à disposition de la salle de réunion des locaux du CEN

La salle du rez-de-chaussée permet à la RNN d'organiser des réunions dans de très bonnes conditions. En 2017, elle a profité à « La Lune rousse » (association organisatrice de cours d'aquarelle à l'année) et à la CPEPESC Franche-Comté (rencontre du réseau SOS Chauves-souris). La commune de Cléron utilise également les locaux (toilettes et coin cuisine) pour les cérémonies devant le monument aux morts, tout comme l'association « Semons l'espoir » lors du vide-greniers annuel.

## 72.3 Réaliser avec la commune de Cléron un sentier thématique « patrimoines » dans le village

Suite au lancement d'un recensement des éléments patrimoniaux des villages du Pays Loue Lison, à l'initiative des offices de tourisme du Pays d'Ornans Loue Lison et d'Arc-et-Senans, une rencontre intitulée « Veillée du patrimoine » a eu lieu à Cléron le 13 janvier en soirée. Animée par Remi Martin, salarié de la CCLL et animateur du programme LEADER, elle a réuni une quinzaine de personnes dans les locaux du CEN. Ce fut l'occasion de débattre sur la définition de patrimoine et de présenter le projet de sentier thématique.



Veillée du patrimoine animée par Remi Martin (CCLL) © F. Ravenot

Au cours de l'année, le groupe de travail composé de Catherine Le Bris (Atelier CLB), maître d'œuvre chargé du suivi du projet, Maryse Guille, Jean-Marie Doney, R. Martin et Frédéric s'est réuni à plusieurs

reprises pour avancer sur la définition du projet. Le 06 juillet, le plan de gestion de la RNN et en particulier les objectifs et opérations traitant de l'accueil et de la gestion de la fréquentation dans la RNN ont été présentés à C. Le Bris. Cette rencontre a permis également de balayer le potentiel d'interprétation sur le patrimoine naturel et de pré-définir les thématiques à traiter dans le cadre du futur sentier. Ces thématiques ont également fait l'objet d'échanges avec Clémence Lapprand, stagiaire éco-interprète au CEN.

Le 12 octobre, le groupe de travail s'est réuni en mairie de Cléron et a soulevé de nombreuses incompréhensions (rôle de chacune des parties et méthodologie de conduite de projet). Frédéric a souhaité qu'une rencontre soit organisée entre la commune de Cléron, maître d'ouvrage du projet et le CEN, représenté par son directeur. Il était important de (re)présenter le CEN et de réaffirmer les liens entre le projet et la RNN. Cette rencontre a eu lieu le 23 octobre et a permis à Christophe Aubert de présenter les missions et le fonctionnement de l'association. A la fin de ce long entretien, J.M. Doney a ré-affirmé sa confiance au CEN et a souhaité qu'il soit plus impliqué encore dans la mise en œuvre du projet. Le maire a demandé au CEN d'assurer la conception et le suivi de la réalisation du sentier thématique. Un plan de travail a été adressé à la commune en précisant le nombre de jours nécessaires à l'accompagnement du projet, et en particulier à la rédaction d'un plan d'interprétation. L'accompagnement du projet est de nouveau assuré par la CCLL, porteur du programme LEADER. En 2018, une nouvelle méthodologie devrait permettre à chaque partenaire de s'impliquer de nouveau dans le projet, dans une dynamique collective.

## 73. Tisser des liens avec la population locale

### 73.1 Pérenniser les accueils de loisirs nature en dehors de la RNN

Le CEN a de nouveau fait appel au CPIE du Haut-Doubs pour l'encadrement des enfants de l'accueil de loisirs « Les Vacances buissonnières ». La diffusion de l'information dès le début du mois de mai et l'effort de communication réalisés par le CEN (info via Villages FM, large diffusion de la plaquette d'info par voie électronique et postale) ont sans doute contribué à l'accueil de près de 60 enfants de la CCLL. Durant les 3 semaines d'activité (du 10 au 28 juillet), les enfants ont été accueillis dans la salle voutée du gîte Cléron Accueil. Les thématiques étaient les suivantes : Chasse eau trésor, Cabanes en forêt et Magicien(ne) par nature. En fin de seconde semaine,



Déguisement en pleine nature © S. Auguste

une nuit en pleine nature a été proposée par l'animateur-directeur Simon Auguste, pour le plus grand bonheur de tous les enfants inscrits.

Ne remettant nullement en cause le professionnalisme et la disponibilité du CPIE depuis 2014, date de reprise de la gestion de la RNN par le CEN, la question d'assurer l'organisation et l'encadrement de l'accueil de loisirs en régie s'est posée en début d'année. Deux points essentiels ont été apportés au CPIE lors d'une rencontre le 06 novembre : la recherche d'un équilibre financier toujours non atteint et une meilleure identification du gestionnaire porteur de l'activité. Suite à ce constat, et tenant compte également du souhait du CPIE à revoir son implication dans les interventions extra-scolaires en dehors de sa zone d'intervention habituelle, le CEN a fait le choix de reprendre totalement la main sur la mise en œuvre du dispositif à partir de 2018.

### 73.2 Pérenniser le chantier d'automne ados



Cabanes, découverte et rigolade ! © CPIE Haut-Doubs

Le chantier d'automne destiné aux pré-ados et ados de la CCLL a eu lieu les 24, 25 et 26 octobre. Record absolu de participation : 22 jeunes des vallées de la Loue et du Lison, et du plateau d'Amancey ont participé à cet nième séjour !



Recoupe de rejets arbustifs dans les anciennes vignes © F. Ravenot

Les travaux ont été variés pour satisfaire le plus grand nombre : ramassage de la végétation suite à la fauche du sentier de la RNN, amélioration du cheminement, restauration et création des marches en bois et défrichage dans les anciennes vignes. Un remerciement particulier à Alexandre (stagiaire de la MFR - cf. 74) et à Mickaël Perrin, en service civique au CEN à Besançon, pour leur aide dans l'encadrement des jeunes. Leur présence n'a pas été de trop !



Balade découverte dans le ravin © F. Ravenot

Le 13 novembre, Frédéric a rencontré Julie Lintymer, animatrice du secteur ados nouvellement arrivée à l'association des Familles rurales d'Amancey. Ce fut l'occasion d'échanger sur les projets des 2 structures et d'envisager un partenariat en 2018 (sorties nature, participation au chantier d'automne, etc.).

## 73.1 Mettre en œuvre des animations ponctuelles en lien avec le patrimoine de la RNN

### • Visites de la RNN

Proposer chaque année une visite guidée de la RNN à des élus, une commune ou une association est l'objectif recherché. Le 13 mai, les élus et habitants de Scey-Maisières étaient visés par cette initiative. Moins de 10 personnes ont répondu à l'appel (aucun élu), malgré une information dans « L'Ascalaphe » et le relais de la part de la municipalité.

### • Manifestation nature

En partenariat avec la CCLL, dans le cadre des animations à la Source du Lison, une animation intitulée « Entomo et ornitho » a réuni 25 personnes (12 juillet). Cette balade nature a été animée par Frédéric en compagnie de Thomas, stagiaire en Master 1 (cf. 74).

Afin de participer au bilan de cette initiative intercommunale, Frédéric était présent à la réunion du pôle tourisme de la CCLL à Nans-sous-Sainte-Anne le 09 octobre.

## 74. Poursuivre les activités d'éducation à la nature dans la RNN, à destination des publics scolaire, universitaire et professionnel

### • Accueil de groupes d'étudiants, d'adultes en formation professionnelle et de professionnels

Dominique a participé le 09 mars à un jury technique pour l'obtention d'un BEPA.

Les étudiants de la Licence professionnelle MINA de l'Université de Bourgogne – Franche-Comté ont été accueillis le 18 septembre pour un tour d'horizon sur le terrain des habitats et des problématiques de gestion de la RNN.

Le 28 septembre, lors d'un voyage d'études, les étudiants de BTSA « Aménagements paysagers » du lycée agricole de l'Oise (LEGTA) ont découvert la RNN à travers ses pelouses calcaires et les enjeux de conservation des milieux ouverts.

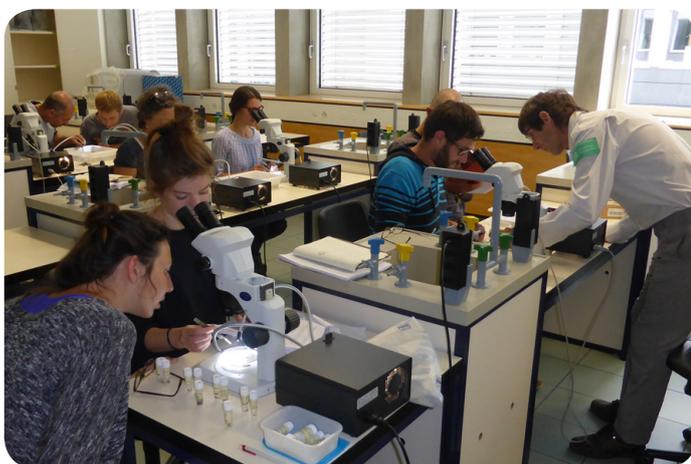
Les stagiaires de l'URCPIE de Franche-Comté en formation BPJEPS « animateur en éducation à l'environnement vers un développement durable » ont été accueillis dans les locaux du CEN le 11 octobre. Pour faire suite à l'intervention matinale sur le droit de l'environnement et les espaces naturels

protégés (CPIE Haut-Doubs), Frédéric les a ensuite guidés sur le sentier de la RNN pour leur présenter les missions principales de cet espace naturel protégé, en insistant sur le dispositif réglementaire.

Le CEN est intervenu auprès des stagiaires de la formation « Chef de projet en ingénierie de l'éducation à l'environnement : éco-interprète » le 14 décembre. Méthodologie et plan de gestion ont été illustrés lors d'une sortie dans la RNN où l'accueil du public et la gestion de la fréquentation ont été présentés.

Le CRPF Bourgogne - Franche-Comté a accueilli l'ensemble des chargés de mission « environnement » des CRPF de France et demandé au CEN une visite de la RNN, ciblée sur la gestion des pelouses de corniche et des milieux forestiers (11 octobre). Ce fut une occasion d'échanger avec des forestiers des orientations de notre plan de gestion.

Dominique a co-animé avec Bruno Tissot et Jocelyn Claude (RNN du lac de Remoray) 3 journées de formation à la détermination des syrphes et à la méthode STN, les 11, 12 et 13 septembre à Neuchâtel. Cette formation était destinée à des bureaux d'études, des enseignants-chercheurs et des salariés de muséum d'histoire naturelle. Quand le savoir-faire s'exporte...



Détermination en laboratoire © J. Claude

#### • Collège Sainte-Marie Saint-Michel d'Ornans

Sollicité par le collège, un projet a été élaboré avec deux enseignantes de Sciences et Technologie, dans le cadre du dispositif départemental « Sur la piste des espaces naturels sensibles ». Suite à un premier travail en salle, où un code de bonne conduite dans la nature a été défini, deux sorties sur l'ENS du rocher de HautePierre-le-Châtelet se sont enchaînées durant le printemps (11 mars et 10



« La toile de vie », activité ludique sur les interdépendances © N. Gazo

avril). Elles ont permis aux 28 élèves de CM2/6ème de s'initier à l'ornithologie et d'appréhender la diversité des oiseaux rupestres. Le ballet incessant des martinets à ventre blanc fut un support plus que pédagogique ! La gestion de cet espace naturel par l'homme fut également abordée. Pour clore ce cycle d'interventions intitulé « Rendez-vous avec les espaces naturels », les élèves de CM2/6ème ont parcouru le sentier de la Réserve naturelle. Différents ateliers ludico-scientifiques (inventaire floristique et entomologique, réglementation, etc.) ont permis de présenter les missions de l'espace naturel protégé. En fin d'année, les élèves ont construit des nichoirs à oiseaux. Favoriser la biodiversité au sein du collège est un des objectifs à poursuivre.

Afin de poursuivre les interventions au sein d'établissements scolaires, et ainsi respecter les circulaires de l'éducation nationale relatives à l'enseignement des disciplines scientifiques et technologiques et à l'éducation au développement durable (en particulier dans le cadre du dispositif « Sur la piste des espaces naturels sensibles », Frédéric a renouvelé son agrément d'intervenant extérieur STEDD auprès de la DSDEN du Doubs le 20 décembre.

#### • Lycée agricole Lasalle de Levier

Pour faire suite aux travaux réalisés dans les anciennes vignes en toute fin d'hiver (cf. 21-2), la classe de 4ème de l'établissement agricole a été accueillie dans la RNN le 07 juin. En après-midi, une intervention sur le ruisseau de Valbois a permis d'initier les élèves à la préservation de la qualité de l'eau.

#### • Collège Philippe Grenier d'Ornans

Le CEN est intervenu en salle auprès d'élèves de la classe nature de 4ème pour présenter les principales missions d'une RNN. Lors de leur séjour à Vuillafans, ils se sont rendus à Cléron pour une balade

découverte dans la RNN le 27 mai.

#### • **Accueil de stagiaires**

Enzo Dordor, de Scey-Maisières, a réalisé son stage de 3ème (observation en milieu professionnel) du 13 au 16 février (collège Pierre Vernier d'Ornans).

Thomas Leroy, étudiant à l'École des hautes études pratiques (Paris Sorbonne) a réalisé son stage de Master 1 sur la RNN du 13 mars au 31 août. Il a principalement assuré les récoltes des pièges entomologiques, le tri minutieux des insectes (cf 20-1) et l'analyse du peuplement de syrphes des pelouses de corniche (cf 21-8). Son travail et sa convivialité ont été bien appréciés.

Julie Bogar (BPJEPS « EEDD ») a participé à 2 journées de chantier sur la RNN les 18 et 19 octobre.

Alexandre Loss et Olivier Izopet, tous deux en formation CAPA à la MFR des Fins (CAPA) ont réalisés 2 semaines de stage en octobre-novembre, participants aux différents travaux d'automne (clôture, entretien des milieux ouverts et des sentiers ...). Des coups de main indispensables à notre gestion de la RNN.



Réalisation d'un passage de clôture par Alexandre et Olivier © F. Ravenot

### **et la RNN (partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11-1)**

Le sentier de la RNN a fait l'objet d'un entretien courant au cours du chantier d'automne (cf. 73-2). Les passages de clôture des parcs des anciennes vignes ont été restaurés avec l'aide des stagiaires. Un échelier a été réalisé au fond du parc 3 suite à la construction de la clôture (cf. 21-2).

### **75.3 Participer à une interprétation du site médiéval qui valorise le patrimoine naturel de la RNN**

Cf. 11.1

## **75. A accompagner le projet touristique du Château de Scey dans un développement compatible avec la préservation des milieux naturels de la RNN**

### **75.1 Accompagner la mise en œuvre des accès motorisés (traité à l'objectif 11-1)**

### **75.2 Accompagner la mise en œuvre du circuit pédestre associant le Château de Scey**

## 8. Faire respecter la réglementation

### 80 : Anticiper les problèmes d'atteinte à la réglementation de la RNN

#### 80-2 : Informer les entreprises commerciales et les associations sportives et culturelles de la réglementation

Onze demandes de sorties guidées dans la RNN ont été adressées à la DREAL et ont bénéficiées d'une autorisation préfectorale (pour 10 sorties effectuées). Elles ont fait l'objet d'une information systématique auprès de P. de Scey, sauf pour des visites en dehors de sa propriété privée (pelouses de Chassagne-Saint-Denis).

### 81 : Assurer la police de la nature dans la RNN

#### 81-1 : Actualiser la politique pénale sur la RNN

En concertation avec J. Claude (RNN du lac de Remoray), quelques échanges ont eu lieu avec Bruno Laithier (DDT). Aucune MISEN n'a été programmée en 2017 mais une convention, devant inclure les RNN, est en cours.

#### 81-2 : Assurer des tournées de surveillance et d'information

Douze tournées ont été programmées du 16 avril (week-end de Pâques) au 25 juin. Au total, 8 ont été assurées par Dominique et Frédéric les 17, 23 et 30 avril, les 14 et 21 mai et les 11, 18 et 25 juin. Seules 75 personnes ont été rencontrées pour 6 infractions constatées (4 stationnement d'un véhicule à moteur et 2 chiens non tenus en laisse). Notons également la découverte d'une cordelette d'escalade équipée d'un maillon à vis quelque peu rouillé (pédale pour remonter la paroi ?) sur la falaise « Cul blanc ».

L'utilisation d'un drone a été constatée en bordure de falaise, en pleine période de nidification (10 mars). Ce type de pratique demandera à être plus surveillé à l'avenir.



Drone en bordure de falaise © F. Ravenot



Place à feu sur la pelouse de corniche © F. Ravenot

## 9. Assurer le suivi administratif

### 90 : Diffuser les rapports d'activités et financiers avant le 31 mars de l'année n + 1

Le rapport d'activités de la RNN a été diffusé en temps voulu (cf. 72-1).

Le Comité consultatif de gestion annuel a eu lieu en préfecture du Doubs le 21 mars.

Le 11 mai, le directeur du CEN, la comptable et le conservateur ont rencontré Damien Marage, Julien Mathieu et Dominique Peuch (DREAL BFC) afin de préciser la nature et le contenu des documents comptables relatifs à la RNN et nécessaires à l'Etat. La DREAL a besoin de compte-rendus d'utilisation de ou des subventions annuelles accordées au gestionnaire par l'Etat, pas de compte de résultat. Les demandes de financement et les compte-rendus doivent faire apparaître le temps passé par chaque salarié affecté à la RNN, par grande opération du plan de gestion.



Rencontre avec la DREAL BFC à Cléron © F. Ravenot

### 92 : Veiller à limiter le temps de travail administratif à un niveau inférieur à 33 % du temps de travail des salariés

En 2017, le temps administratif a représenté 33 % du temps de travail des salariés affectés à la RNN. Ce temps comprend principalement la gestion des courriels, les réunions internes, l'entretien des locaux et du matériel, les rapports d'activités et financiers, la programmation annuelle...

Quelques éléments concernant le fonctionnement de l'organisme gestionnaire sont précisés ci-dessous :

- 11 avril, rencontre inter salariés du CEN sur la RNR de la Grande Pile (70),



Echanges sur l'utilisation du piézomètre © F. Ravenot

- 04 mai, conseil d'administration du CEN à Cléron, suivi d'un repas convivial,

- 10 juin, assemblée générale du CEN à Lons-le-Saunier (39) et visite de la RNR de la Côte de Mancy  
- 17 juillet, participation au groupe communication du CEN,

- 16 août, descente de 10 stères de bois de chauffage issues des défrichements des pelouses de Chassagne-Saint-Denis (cf. 21-4) avec Paul Vermot-Desroches,



Chargement du bois à Chassagne-Saint-Denis © D. Langlois

- le 21 septembre, participation à la journée Biodiversité et transition socio-économique (conférence et ateliers participatifs) organisée par le GRAINE Franche-Comté,

- 26 septembre, participation à la CDNPS, en formation « nature », à la préfecture de Besançon,

- 05 et 15 décembre, visites médicales d'embauche de Dominique et Frédéric l'AST de Besançon.

# 10. Pérenniser les échanges au sein du réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquables

En 2017, le temps d'échanges avec le réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquable a représenté 10 % du temps de travail des salariés affectés à la RNN. Il s'est décliné de la façon suivante :

## 100. Continuer l'implication au sein du réseau RNF

Dominique et Frédéric ont participé au Congrès des Réserves naturelles de France du 29 mai au 03 juin, en Martinique. Moments d'échanges intenses entre collègues, visites de milieux remarquables... mais sous pression socio-économique.



Visite de la mangrove - RNN de la Presqu'île de la Caravelle © F. Ravenot

Dominique a réduit sa participation à la commission « patrimoine biologique » de RNF, ne participant qu'au comité de pilotage du 27 septembre à Dijon.

Toujours impliqué dans la commission « éducation et sensibilisation à la nature », Frédéric a participé aux comités de pilotage les 11 mai et 18 septembre. Il s'est également rendu en Corse sur la thématique « Aires marines éducatives », dispositif porté par l'AFB. Une déclinaison en milieu terrestre (« aires terrestres éducatives ») est envisagée, en collaboration avec RNF (un des ateliers de la commission). Frédéric est également co-animateur de l'atelier « Déploiement de la convention éducation nationale », convention signée entre RNF et les ministères en charge de l'environnement et l'éducation nationale fin 2016. Un état des lieux (enquête auprès des RN) a été réalisé en fin d'année.



Commission ESN sur la RNN des Bouches de Bonifacio © F. Ravenot

Le 28 septembre, Frédéric a participé à une séance de travail consacrée à la mise en œuvre de l'Observatoire des RN dans les locaux dijonnais de RNF. Le lendemain, était organisée une rencontre des membres de l'atelier « Données et SERENA », afin d'orienter le développement des outils de collecte de données, et en particulier SERENA.

## 101 : Faire connaître le savoir-faire de la RNN

### • Projet de troupeau conservatoire

Avec l'association TRI, le SMIX de la Loue et le Département du Doubs, le CEN réfléchit à la mise en œuvre d'un mode de gestion permettant la conservation des surfaces encore conséquentes de pelouses sèches en haute vallée de la Loue, mais en forte déprise agricole. L'idée d'un troupeau conservatoire, dédié à la préservation des milieux naturels, fait son chemin. Les 4 structures se sont rencontrées à Quingey et/ou Cléron les 25 janvier, 03 avril et 15 mai. Les instances dirigeantes des 2 structures associatives ont validé le principe d'un partenariat (CA de TRI du 02 mars et bureau du CEN du 10 mars). TRI se propose de créer un second troupeau caprin dédié à ce projet, qui hivernerait à Quingey. Le CEN réfléchit à l'embauche d'un berger pour conduire un troupeau mixte (caprin, ovin, asin, bovin...) sur les sites de pelouses sèches en déprise et sans projet agricole. Il souhaite intégrer ce projet dans le cadre du programme régional de préservation des pelouses sèches, en cours d'élaboration.

Le 12 avril, Claire Casteran (chevrière à TRI) et Dominique ont rencontré Gérard Vionnet (association des bergers) à Vuillafans pour discuter de la faisabilité du projet. Il apparaît qu'il sera difficile de demander à un berger de concentrer ses animaux sur des pelouses à rouvrir sans un minimum d'infrastructures de clôtures.

Le SMIX de la Loue a proposé une carte des sites sur lesquels pourrait se construire le projet et des contacts ont été pris avec la DDT pour imaginer un contrat Natura 2000 multi-sites.

### • Accompagnement sur l'ENS de la Côte de Moine (Quingey)

A la demande de TRI, Dominique a réalisé un diagnostic du pâturage caprin sur les 20 ha de pelouses sèches de la Côte de Moine. Les chèvres ont très efficacement défriché le coteau, abrouissant fortement la strate arbustive et permettant d'envisager de rouvrir d'autres secteurs. L'hétérogénéité des strates herbacée et arbustive est obtenue à l'échelle du site avec un premier parc très fortement pâturé (à proximité du bâtiment) favorisant les espèces des pelouses écorchées, 2 parcs intermédiaires et un quatrième parc peu pâturé favorisant les espèces des ourlets. Ces derniers restent sous-représentés sur le site et un travail en leur faveur devrait être réfléchi en dehors des parcs régulièrement pâturés.

### • interventions ponctuelles

Plusieurs interventions ponctuelles ont également été réalisées :

- Béatrix Loizon, conseillère départementale nouvellement membre du comité consultatif de gestion de la RNN a accepté notre invitation et s'est rendue le 20 mars sur la RNN. La gestion des pelouses sèches et l'accueil du public en lien avec le Château de Scey ont été particulièrement abordés.

- rencontre du nouveau propriétaire de la Combe Chichi (Ornans) le 22 juin, avec le SMIX Loue, pour apporter des conseils en matière de conservation des milieux ouverts.

- participation le 23 juin à une sortie organisée par l'association Echel au « Jardin des marnes » (Eternoz), pour la préservation de l'orchis odorant (*Gymnadenia odorantissima*). Détermination de plusieurs syrphes participant à sa pollinisation.

- intervention à la journée des gestionnaires

d'espaces naturels de Bourgogne - Franche-Comté consacrée à la place de la biodiversité dans la gestion des forêts, le 07 décembre. Dominique a présenté l'équilibre trouvé dans la RNN entre exploitation forestière et non-intervention.



Echanges en tribune lors de la journée gestionnaires © F. Ravenot

- Frédéric a participé au comptage chamois (secteur de Chassagne-Saint-Denis, Cléron et Scey-Maisières) organisé par la fédération départementale des chasseurs du Doubs le 08 décembre. Accompagné par un des membres de la chasse privée de Valbois, d'Olivier (stagiaire) et de quelques jeunes en formation (MFR des Fins), 14 individus ont été dénombrés (dont 1 groupe de 12 en fond de ravin).



Chamois en pelouse de corniche © F. Ravenot

## 102 Développer les relations avec les RN de Bourgogne-Franche-Comté

### 102-1 Poursuivre la coopération avec la RNN du lac de Remoray

La collaboration entre les 2 RNN a été intense cette année pour compléter les inventaires invertébrés, notamment pour les diptères. Parmi les points forts, citons la venue de John Kramer (spécialiste des tipules) sur le Ravin de Valbois du 20 au 25 mai, puis

au Lac de Remoray. De même Dominique a participé les 9 et 10 novembre à la semaine de détermination des diptères, organisée à Labergement-Sainte-Marie avec Phil Withers et Christophe Lauriaud.



Séance de détermination à Labergement-Ste-Marie © RNN Lac Remoray

Nous avons d'autre part travaillé de concert pour faciliter la transmission de nos données naturalistes à la plate-forme régionale Sigogne (cf. 62-2) et pour intégrer la MISEN (cf. 81-1).

### **102-2 : Poursuivre les relations avec les autres RN de Bourgogne-Franche-Comté et intensifier notamment celles relatives à la gestion des pelouses sèches**

Avec les RNN du lac de Remoray (25) et de la combe Lavaux - Jean Roland (21), nous avons participé à l'élaboration par RNF d'un programme sur les hyménoptères pollinisateurs, à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Il s'agit de mieux connaître les peuplements d'hyménoptères pollinisateurs des habitats des 9 RNN investies sur ce programme. Ce projet a répondu à un appel à initiatives en faveur de la biodiversité lancé par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, il a été sélectionné et sera financé sur 2018.

### **102-3 : Favoriser les ponts entre le CEN et les gestionnaires des RN de Bourgogne-Franche-Comté**

#### **• RNR du Crêt des Roches**

Dominique a accompagné la SHNPM, gestionnaire de la RNR du Crêt des roches (Pont de Roide - 25) pour la mise en œuvre d'un pâturage caprin. Il a également actualisé l'inventaire des papillons de jour en utilisant la méthode du chronoventaire (MNHN) et en contactant 26 nouvelles espèces pour la RNR. La richesse du peuplement spécifique des pelouses

sèches (5 espèces potentiellement menacées sur la liste rouge franc-comtoise) encourage le gestionnaire à intervenir plus fortement pour rouvrir les espaces de pelouse et à s'engager durablement dans la gestion par pâturage.

#### **• L'azuré**

Le comité de rédaction de « L'Azuré » s'est réuni à 3 reprises (30 mars à Besançon, 11 juillet à Cléron et 04 décembre à Féney). Il est désormais composé de 16 personnes, suite à l'intégration de nos collègues bourguignons.



Réunion du comité de rédaction de « L'Azuré » © A. Compagne

#### **• Réunions inter-RN**

La rencontre administrative a eu lieu dans les locaux de la DREAL à Dijon le 06 février. Quant à la journée de terrain des gestionnaires, elle s'est déroulée le 15 septembre dans le Châtillonnais (21). Après une visite matinale du Cirque de la coquille (Etalante), espace naturel emblématique du réseau des sites du CEN Bourgogne, des échanges ont eu lieu au sein d'un marais tufeux, habitat à fort enjeu de conservation dans le futur périmètre du parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.



Rencontre gestionnaires dans le Châtillonnais © F. Ravenot

# Liste des acronymes

AFR : Association des familles rurales  
AFB : Agence française pour la biodiversité  
API 25 : Association patrimoine insertion  
AST : Action santé au travail

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

CAPA : Certificat d'aptitude professionnelle  
CCLL : Communauté de communes Loue Lison  
CDNPS : Commission départementale de la nature des sites et des paysages  
CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement  
CRPF : Centre régional de la propriété forestière

DDT : Direction départementale des territoires  
DREAL : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement  
DSDEN : Direction des services départementaux de l'éducation nationale

EEDD : Education à l'environnement et au développement durable  
ENS : Espace naturel sensible

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun  
GRAINE : Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement

LEADER : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

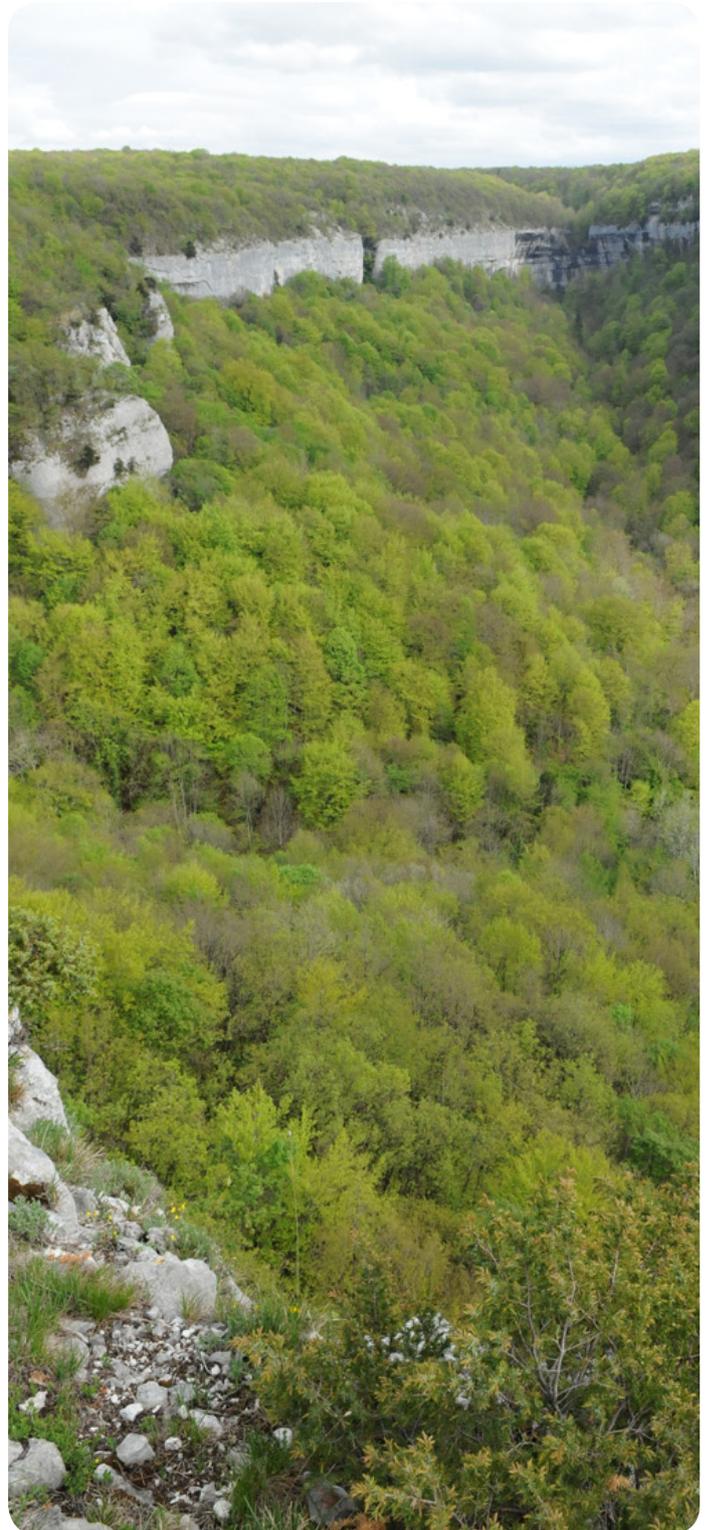
MINA : Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels  
MFR : Maison familiale rurale  
MISEN : Mission inter-services de l'eau et de la nature  
MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

OLT : Objectif à long terme

RNF : Réserves naturelles de France  
RNR : Réserve naturelle régionale

STERF : Suivi temporel des espèces de rhopalocères de France  
STN : Syrph-the-net (méthode d'analyse des peuplements de syrphes)  
SERENA : Système de données et d'échange de données des réseaux d'espaces naturels

SHNPM : Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard  
SINP : Système d'information sur la nature et les paysages  
SMIX : Syndicat mixte de la Loue  
STEDD : Sciences, technologie et éducation au développement durable  
STOC-EPS : Suivi temporel des oiseaux communs - Echantillonnages ponctuels simples



Fond de ravin (mai 2012) © F. Ravenot



Clichés photographiques : Falaise Léry (Chassagne-Saint-Denis) - Roche calcaire - Faucon pèlerin © F. Ravenot

### **Organisme gestionnaire**

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

24, Grande rue - 25330 Cléron

Tél. : 03 81 62 14 14

Courriel : [ravin.valbois@espaces-naturels.fr](mailto:ravin.valbois@espaces-naturels.fr)

[www.cen-franchemonte.org](http://www.cen-franchemonte.org)